

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Approbation du contrat Engagements Quartiers 2030 relatif au quartier des Blagis

Rapporteur : Isabelle Drancy

Au regard de différentes difficultés observées, les maires de Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux ont alerté le Préfet des Hauts-de-Seine sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des services concernés en vue de garantir aux habitants du quartier des Blagis les meilleures conditions de vie et de réussite.

Suite à ces démarches, un diagnostic a été réalisé sous l'égide du Préfet et a conclu au fait que le quartier intercommunal des Blagis était éligible au nouveau cadre contractuel de la politique de la ville, intitulé « Engagements quartiers 2030 » qui succède aux contrats de ville précédents.

Depuis 2015, les conditions fixées pour une prise en compte au titre de ces dispositifs, liées exclusivement au niveau de ressources des habitants, n'étaient plus réunies pour ce quartier ; les villes de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux n'étaient donc plus concernées par les contrats de ville alors qu'elles figuraient dans ce dispositif depuis le début de la politique de la ville et les premiers contrats DSQ (développement social des quartiers). A l'échelle intercommunale, ces conditions sont désormais réunies, notamment au regard du taux de pauvreté sur la partie balnéolaie du quartier.

Le quartier intercommunal des Blagis a donc été intégré dans la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville fixée par décret n°2023-1312 du 28 décembre 2023.

L'élaboration d'un contrat a donc été engagée, en lien avec les services de l'Etat et avec l'établissement public Vallée sud Grand Paris qui dispose de compétences juridiques en matière de politique de la ville.

Ce contrat a pour objet de fixer les grandes orientations des politiques publiques de lutte contre les inégalités territoriales en faveur des quartiers prioritaires pour la période 2024-2030.

Il a vocation à être signé par l'Etat, la région d'Ile-de-France, Vallée Sud – Grand Paris et ses communes membres concernées par la politique la ville, ainsi que les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires publics et privés engagés dans les quartiers.

Il servira de levier de mobilisation de l'ensemble des moyens de droit commun des différents partenaires signataires, avant toute mobilisation des crédits et dispositifs spécifiques de la politique de la ville.

Le nouveau contrat « Engagements Quartiers 2030 » se décline en différentes thématiques stratégiques portées par les communes et, dans ses domaines de compétences, par l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris. Déclinées en objectifs opérationnels, elles feront annuellement l'objet de programmes d'actions intercommunales et locales.

Pour ce qui concerne la ville de Sceaux, les orientations intégrées dans le contrat s'inscriront dans le prolongement de la démarche Parlons ensemble des Blagis et de la feuille de route adoptée par le conseil municipal le 16 octobre 2021. Elles prennent également en compte des contributions faites lors de la réunion de concertation organisée sur le plan intercommunal le 14 février 2024.

Les priorités proposées pour la partie scénée du quartier sont les suivantes :

En matière de réussite éducative et d'aide à la parentalité :

- proposer des actions éducatives et des activités selon les besoins repérés
 - o développer les actions d'accompagnement scolaire et d'aide méthodologique individualisée
 - o améliorer le dépistage, développer l'accompagnement global, le suivi et l'orientation social, l'ouverture culturelle et sportive (ateliers de médiation culturelle, linguistique, scientifique, informatique ; café des partenaires,...)
- lutter contre le décrochage scolaire
 - o développer les actions d'accompagnement scolaire et d'aide méthodologique en groupe et individualisée
- développer l'accès aux savoirs de base : médiation littéraire, ouverture des familles vers les partenaires du territoire...
- soutenir la parentalité : mettre en place une action globale d'aide à la parentalité afin de répondre aux besoins et fragilités des familles
 - o créer une instance partenariale : équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) enfance famille
 - o mettre en place des parcours dans le cadre de la réussite éducative
 - o améliorer l'accessibilité de l'offre de santé
 - o développer l'offre d'aide psychologique aux familles
 - o mobiliser les CLSM, les acteurs de la santé mentale et de la santé en général
- accompagner les parents dans leur rôle éducatif
 - o groupes de paroles, médiation familiale, conférences, accompagnement, information et orientation

En matière d'insertion des jeunes :

- favoriser la réussite des jeunes et lutter contre le décrochage
 - o les accompagner dans leurs projets
 - o favoriser leur implication sur le quartier et leurs prises de responsabilités, leur donner confiance, valoriser leurs réussites
 - o leur proposer des actions d'intégration spécifique, en matière sportive par exemple
- faciliter l'accès aux droits
 - o mettre en place des actions pour les jeunes en situation de non-recours
- renforcer l'accompagnement des jeunes (16-25ans)
 - o s'appuyer sur des référents de parcours
 - o développer la présence de Vallée sud emploi sur le quartier
 - o développer le mentorat ville de Sceaux (service Jeunesse, Rotonde)

En matière de cadre de vie, de prévention et de sécurité :

- rénover et redynamiser le centre commercial
 - o programme de rénovation respectant les qualités architecturales de l'ensemble
- poursuivre la requalification du patrimoine du quartier
 - o ravalements, amélioration de la performance énergétique
 - o amélioration de l'accessibilité, adaptation des logements aux besoins des locataires (vieillesse, handicap, niveaux de loyers pour parvenir à une mixité sociale,...)
 - o amélioration de l'entretien des espaces communs
- développer les initiatives contribuant au dialogue avec les habitants, aux liens entre ceux-ci et à l'attractivité du quartier
 - o actions de médiation socio-éducative
 - o temps d'échange, de rencontre, de convivialité et de découverte (nocturnes des Blagis, tous aux Blagis, fête du sport,...)

- développer les actions de lutte contre la précarité énergétique
 - o actions de sensibilisation aux écogestes sur la modification de comportements en matière de maîtrise de l'énergie
- végétaliser les espaces publics et cours d'écoles
 - o traiter les toitures des équipements pour réduire les îlots de chaleur
- développer la prévention situationnelle et la présence des forces de sécurité chaque fois que besoin

En matière de cohésion sociale, d'accompagnement social et numérique :

- développer les actions de médiation culturelle
 - o mener des actions en lien avec les structures culturelles et les centres sociaux en direction de l'ensemble des publics
- améliorer le vivre-ensemble et le bien-être des habitants
 - o Développer l'offre accessible en matière de sport et de bien-être
- valoriser les actions culturelles portées par les habitants
 - o valorisation des talents du territoire et partage de savoirs : expositions, vernissages, rencontres d'artistes
- faciliter l'implication bénévole et solidaire des habitants et constituer une mémoire collective organiser un café des bénévoles, des temps conviviaux, la formation des bénévoles, encourager et soutenir les initiatives d'habitants
- faciliter l'intégration des publics fragilisés (personnes âgées, personnes isolées) - lutter contre l'isolement des personnes âgées
 - o prévention santé physique et mentale
 - o accompagnement social, temps de rencontre et partage, ateliers
- sensibiliser à la transition écologique
 - o ateliers zéro déchets, accueil de Repair café, vide greniers, AMAP, paniers lutte anti gaspillage,...
- faciliter l'accès aux droits et développer l'inclusion numérique
 - o création d'un fablab numérique
 - o café numérique, ateliers informatiques, espace libre accès au sein des équipements de proximité

Les déclinaisons communales des orientations feront l'objet d'un avenant au contrat-cadre annexé au présent rapport.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le contrat-cadre « Engagements Quartiers 2030 » relatif au quartier prioritaire intercommunal de la Politique de la ville des Blagis et d'autoriser le maire à le signer ainsi que les avenants à intervenir et tous les documents y afférents.